



Normes sanitaires - Septembre 2020

Pascal Wintzer
Archevêque de Poitiers

La poursuite de la pandémie appelle à ne pas relâcher la vigilance. Beaucoup de normes ont été précisées lors de la fin du confinement, elles demeurent valables. Il a cependant paru nécessaire d'insister sur les points suivants.

Ceci est au bénéfice de chacun, et donc une expression d'attention réciproque.

Les églises et les salles des paroisses étant des lieux clos le port du masque est obligatoire pour les personnes âgées de 11 ans et plus

Lorsque ceci est possible on laisse de l'espace entre les personnes, dans les déplacements et lorsque l'on est assis.

Ceci conduit à privilégier l'usage des lieux, dont les églises, les plus vastes.

Du gel est disposé aux différents accès ; il est utilisé par tous à l'entrée et à la sortie.

Dans le chœur, les personnes assurant des fonctions liturgiques peuvent retirer leur masque lorsqu'elles sont à au moins 2m de distance des autres personnes.

A l'autel, les vases sacrés (calices, patènes, ciboires) sont chacun, en permanence, recouverts d'une pale, jusqu'à la communion ; si ce n'est pas le cas, les prêtres portent le masque en permanence.

La communion est reçue dans les mains.

La communion est reçue alors que le masque est porté ; la personne s'éloigne de deux pas, retire son masque par les élastiques, porte l'hostie à ses lèvres, puis remet son masque avant de regagner sa place.

Pour les diverses rencontres, y compris la catéchèse, le masque est porté par les personnes de 11 ans et plus.

S'il est prévu un goûter ou un repas, chacun ne consomme que la nourriture et la boisson qu'il a apportées, avec ses propres couverts, assiette et verre. On sera assis.

On sera attentif à assurer une bonne aération des locaux.

Il existe des repères qui indiquent ce qu'il convient pour le nettoyage des locaux.

Des paroisses et des groupes peuvent adapter leurs pratiques, mais ceci ne pourra se faire que pour une vigilance plus grande.

A Poitiers, le 7 septembre 2020



+ Pascal Wintzer
Archevêque de Poitiers